

**A LA DECOUVERTE D'UN
PEINTRE NIÇOIS OUBLIE**

**Simonetta TOMBACCINI-
VILLEFRANQUE**

Dans le dossier d'une procédure présentée devant le sénat par des membres d'une famille niçoise du XVIII^e siècle, les Sue, se trouvent quelques feuillets de premier abord anodins qui, à la lecture, révèlent une mine de renseignements. Car, dans ces feuillets, vestiges d'un livre de comptes probablement perdu, un anonyme a consigné pendant trois ans les faits marquants et les dépenses de sa vie familiale et professionnelle.

Ils débutent par une date et un événement : « le 22 avril 1749 je me suis marié à Saint-Augustin¹ ». Il s'agit d'un élément inespéré et providentiel grâce auquel l'inconnu sort de l'ombre et acquiert un nom et une identité. En effet, le registre de catholicité de cette paroisse nous informe que, ce jour là, Onorato Cuggia, fils de feu Pietro, amène à l'autel Maria Teresa Sue de feu Alessandro, officiant le révérend prêtre Bartolomeo Audiberti, curé de la cathédrale mais autorisé par son confrère de Saint-Augustin.

La veille de la cérémonie, il s'était rendu dans l'étude du notaire Gio. Antonio Passeron pour établir le contrat de mariage. Cet acte en dit davantage sur lui : il est fils d'un notaire et peintre de son état et Maria Teresa est la fille d'un marchand et de Maria Dorotea Suchetti². Une femme de tête et de caractère cette dernière, puisque, devenue veuve assez jeune, elle avait pris la suite du négoce et pour recouvrer la plénitude de ses biens assigné en justice les créanciers de son mari, dont le marquis Stefano Alli Maccarani. Ce n'est donc pas un hasard si, au lendemain de la noce, son gendre lui donne deux écus : elle se fait respecter aussi à l'intérieur des murs domestiques.

Puis Onorato Cuggia note au jour le jour les commandes que les institutions religieuses et les particuliers lui passent et les sommes d'argent qu'il reçoit pour sa besogne. Ainsi exécute-t-il un tableau de l'Assomption pour le compte du prêtre Genoino³, un Ecce Homo pour le Père capucin Giochino et un saint Pierre pour Sainte-Réparate et les portraits de bourgeois ou d'aristocrates en mal d'immortalité, tels un sieur Dalmas de Sigale et le comte d'Aspremont. Il note également les frais engagés pour la nourrice quand, un an plus tard, le foyer s'agrandit et pour bâtir ou rénover sa « vigne », la maison de campagne selon la terminologie empruntée au Piémont. Il paie le loyer de son logis cinquante liras et devra travailler onze ans avant de pouvoir s'acheter sa propre demeure, à la Condamine⁴.

Comme les artistes de la Renaissance qui, toutes proportions gardées, étaient chargés de mettre au point la chorégraphie des fêtes données dans les cours princières de la péninsule et d'illustrer les cartons des tapisseries, Cuggia est sollicité pour décorer les armes des familles nobles, pour inventer l'enseigne d'un horloger, pour dessiner les motifs des chasubles des prêtres et même les patrons pour les robes des riches dames niçoises. Malgré leur caractère éphémère et peu prestigieux, il ne refuse pas ces occupations qui avaient le mérite d'arrondir des fins de mois, sinon probablement difficiles. Il ne refuse pas non plus de donner des cours de peinture, au fils du comte Ribotti par exemple, même si le paiement se faisait au ralenti.

En somme, on est en présence d'un peintre à l'œuvre apparemment abondante et à la réputation assurée de son vivant, plongé toutefois dans l'oubli après sa mort. Avait-il du talent ou simplement le pinceau facile ? Ces feuillets serviront peut-être à stimuler curiosités et recherches et à combler quelques lacunes de l'histoire artistique du comté de Nice.

¹ Il s'agit de l'église Saint-Martin-Saint-Augustin

² Voir ADAM, 3 E 13/30, acte du 21 avril 1749. Cet acte contient la description du trousseau de la mariée et la signature originale d'Onorato Maria Cuggia. le registre de baptême de Sainte-Réparate nous apprend qu'il est né le 28 août 1705, le parrain étant le prieur Onorato Cuggia et la marraine Anna Maria Biscarra.

³ Il s'agit probablement du recteur Pietro Genoino

⁴ Voir ADAM, C 451, folio 357

1749

- Le 22 avril 1749 (je me suis) marié à Saint-Augustin
- le 23 avril : donné à ma belle-mère deux écus, 11 livres
 - le 26 : deux autres écus, 11 livres
 - le 22 mai : deux autres écus, 11 livres
 - le 15 juin : donné 5 livres
 - le 4 juillet : donné 15 livres
 - le 15 juillet : racheté les 8 vieux petits écus du sieur Tapié qui valent quatre nouveaux, 22 livres
 - le 16 : donné un autre écu nouveau, 5 livres et 10 sous. Par la suite (j'ai) fait faire la porte et la fenêtre de la chambre à la « vigne », 8 livres
 - le 21 : reçu de Md Ongran trois écus d'arrhes, donné deux, 11 livres
 - le 5 août : le prix du tableau ovale pour la susdite « chianea » de Sainte-Claire représentant Saint Augustin, donné 15 livres
 - le 13 : du prix de l'autre tableau ovale de Sainte Marguerite, donné 50 sous employés pour payer les rasoirs, de ce qui reste donné 6 livres et 10 sous
 - le 15 : donné 2 livres et 15 sous
 - le 19 : des trois sequins pour l'autel latéral de Sainte-Marie j'en ai donné un à ma femme, 10 livres ; les sous que j'ai retirés de la trésorerie sont tous des sous effectifs, 20 livres
 - le 2 septembre : les autres vingt livres reçues de la trésorerie je les ai remises aux mains de ma femme, 20 livres
 - le 13 septembre : à donner à l'avocat Guiglionda, 5 livres et 10 sous
 - le 15 septembre : pour les frais d'audition des témoins, 5 livres et 17 sous. Des 22 livres que j'ai eues de don Genoïno comme arrhes pour le tableau de l'Assomption, donné 11 livres
 - le 28 septembre : du reliquat du tableau du sieur Ongran, j'ai donné 14 livres et 15 sous
 - le 25 octobre : du reliquat du tableau dudit don Genoïno, 5 livres et 10 sous
 - le 2 novembre : de l'étendard du Père Cottalorda, donné 22 livres. Ce même jour pour le cens d'Aspremont, 40 livres. De plus, donné 8 livres et 5 sous comme arrhes pour le vin
 - le 28 novembre : ayant eu 12 livres pour le portrait du sieur abbé Cotto, donné 5 livres et 10 sous
 - le 3 décembre : ayant été payé pour le portrait du sieur Barchie, donné 2 écus, 11 livres
 - le 10 octobre : des 100 livres empruntées à ma belle-mère j'en ai utilisées 50 pour payer le loyer de la maison et 50 pour le vin. Ayant reçu l'argent des tableaux de Coaraze, j'ai restitué 40 livres et lorsque l'on me portera la somme restante, je la destinerai à solder l'emprunt
 - le 18 décembre : des deux toiles ovales du médecin Berardi⁵ j'ai eu et donné un double sequin papal, 20 livres. Pris 10 livres de ma femme
 - le 30 décembre : j'ai acheté 2 rubs de morue à 55 sous le rub, soit 5 livres et 10 sous

1750

- le 1^{er} janvier 1750 : des deux portraits de Md Ardisson, donné un sequin et deux écus, 21 livres
- le 4 février : des arrhes du tableau de Lantosque, donné 4 écus, 22 livres
- le 17 février : des deux toiles ovales de M. Gasparo, donné 11 livres
- le 3 mars : de l'argent de monsieur l'avocat Giudici, donné 39 livres

⁵ Il s'agit du médecin Antonio Maria Berardi qui fut aussi le parrain de son fils Antonio Maria Gaetano, né le 8 février 1751, appelé Tonino dans le document.

- le 20 mars : de l'argent du tableau de Coaraze 2 « scactocy de picaglioni » à 10 liores chaque, soit 20 liores
- le 23 : donné 2 écus pour la nourrice
- le 16 avril : reçu pour les armes du consul d'Espagne, donné 2 écus, 11 liores
- le 23 avril : pour le plâtre pour faire réparer la maison de la Pairolière, donné à don Genoino 16 liores et 10 sous
- le 3 mai : de l'argent que je tenais dans le coffre donné 4 écus, 22 liores
- le 8 mai : pour attendre la « vieille lune » afin de commencer le tonneau, (j'ai) acheté une bonbonne pour le vin, 3 liores
- le 22 mai : de l'argent du tableau de Lantosque, donné 8 liores
- le 5 juin : donné 10 liores
- le 28 juin : de l'argent du tableau de saint Pierre pour Sainte-Réparate, 20 liores. 7 liores pour l'ancienne nourrice et un écu d'arrhes pour la nouvelle. Tout ceci est passé entre les mains de ma femme et jusqu'à présent je ne l'ai pas marqué entièrement, ces dépenses étant à part. Pris pour mes beaux-frères deux chapeaux du sieur Bonifasi au mois d'octobre 1749 et payé 8 liores
- le 4 juillet : de l'argent de l'étendard pour la région de la Trinité, donné 25 liores
- le 10 juillet : du dessein de la robe de femme de madame La Costa, donné 5 liores
- le 15 juillet : j'ai donné 5 liores et 10 sous à mon beau-frère Etienne, devant aller à Saint-Paul, mais après il n'y est pas allé
- le 21 juillet : donné 5 liores et 10 sous. En enlevant 30 sous et encore 12 pour le plâtre et 17 et demi pour la demie journée du maçon, restent 2 liores et 19 sous
- le 1^{er} août : donné l'argent du dessin de la chasuble de Sainte-Marie, 30 liores
- le 25 août : du portrait de madame Caisotti, donné 22 liores. En enlevant un écu d'arrhes pour le fumier de Caucade et 2 liores de reliquat pour le cordonnier, restent 14 liores et 70 sous
- le 27 août : chapeau et chaussures pour mon beau-frère Antonio en raison de la récitation d'humanité, 7 liores et 50 sous
- le 5 septembre, donné 2 liores et 70 sous de la Résurrection du Corpus Domini
- le 15 septembre : pris 25 liores de l'Ecce Homo du père capucin Giochino que j'ai données à ma femme, mais je me suis fait donner 5 liores, restent 20 liores
- le 1^{er} octobre : reçu 30 liores pour la bannière de La Colle et donné pour la maison 2 écus, 11 liores
- le 18 octobre : des armes du royaume de Naples de M. Saint-Pierre j'ai reçu 42 liores et donné pour 2 « some »⁶ de vin, 24 liores et à ma femme 2 écus, 11 liores
- le 8 novembre : des 2 écus et demi de Md Ardisson donnés pour le portrait du chanoine Peire, donné pour la maison 11 liores
- le 24 novembre : du portrait de la fille de Mad. Galera 4 écus et j'en ai donné 3 pour la maison, 16 liores et 10 sous
- le 10 décembre : pour les toiles des 14 âmes du Purgatoire et de sainte Marguerite de Cortona reçu en acompte 15 liores et donné 10
- le 26 décembre : des 8 liores du portrait de Md Gaeti, donné 5 liores. Pour deux rubs de morue, 4 et 16 liores

1751

- le 4 janvier 1751 : des 22 liores et 15 sous des armes de Sa Sainteté, donné 2 sequins, 20 liores
- le 10 janvier : des 30 liores du portrait du sieur Dalmas de Sigale, donné 4 écus, 22 liores

⁶ Équivalant à la « salmata », unité de capacité de 94, 35 litres

- le 1^{er} février : des arrhes du tableau de don Amirat pour la nourrice de Maddalena⁷, donnés 2 sequins
- le 3 février : de l'enseigne de l'horloger, donné 4 livres et 10 sous. De l'argent du père capucin Giochino, donné 3 sequins, 30 livres
- le 2 mai : le prix du tableau du capitaine de Luchon (?), donné 3 sequins, 30 livres
- le 18 mars : du reliquat du tableau de don Amirat, 3 livres. Des arrhes du tableau du Cœur de Jésus de Drap, donné 16 livres et 10 sous
- le 10 avril : pour les réparations des tableaux du sieur marquis Macherani, j'ai donné 3 écus, 16 livres et 10 sous. Les arrhes de l'étendard de l'Abadie, 5 livres et 10 sous. Pour les réparations des deux tableaux des Pères capucins de Sospel j'ai eu des mains de l'illustrissime sénateur de Trans 2 sequins papaux et j'ai donné 18 livres et 15 sous
- le 28 avril : pour l'achèvement de l'étendard de l'Abadie j'ai eu 24 livres et 10 sous et donné 20 livres
- le 12 mai : pour le portrait de l'illustrissime sieur comte d'Aspremont, du prix convenu de 22 livres j'ai eu comme acompte et donné un sequin, 10 livres
- le 18 mai : des 3 livres des armes Giauserandi, 2 livres. Emprunté du sieur chanoine Rainaut un sequin et je l'ai donné pour le plâtre et le sable lorsque l'on construisait la maison de la « borgata ». Également pour la ferraille, comme apparaît sur le compte du forgeron, Maître Gasparo, et pour le bois du sieur Rainaut qui consiste en une « sclapeta » de 4 livres et de nombreuses poutrelles, le tout en mélèze
- le 27 mai : pris pour la bannière de saint Antoine deux doublons comme acompte, que j'ai données (in procia ?) pour ne pas avoir des ennuis, 30 livres
- le 9 juin : Emprunté du sieur Raynaut chanoine un louis d'or et je l'ai donné pour la maison, 22 livres
- le 15 juin : des 80 livres que j'ai reçues, y compris la dorure de la bannière, j'en ai données 50
- le 21 juin : pour la chaux de la maison de la « borgata », 13 livres et 7 sous
- le 27 juin : pour le vin, 4 livres
- le 3 juillet : des 80 livres du tableau de Drap j'en ai prélevé 22 des arrhes et donné pour la maison 3 écus, 16 livres et 10 sous
- le 6 juillet : des 8 livres du sieur Dalmas, reliquat du tableau, donné 5 livres
- le 10 juillet : de l'argent du tableau de Drap pour acheter du blé un sequin et un demi écu, 12 livres et 15 écus. De la peinture du Christ de don Copone, 5 livres et 70 sous
- le 18 juillet : j'ai reçu comme acompte de l'étendard de Drap 4 écus nouveaux et j'ai donné 22 livres. Donné 2 sequins du tableau de Drap pour la nourrice
- le 20 juillet : du portrait de l'officier j'ai reçu 4 sequins que j'ai restitués au chanoine Raynaut
- le 1^{er} août : des 22 livres de la paille de Caucade, j'ai payé 16 livres ; j'ai payé entièrement à la nourrice de Tonino et j'ai donné le reste. Pour les plants des œillets du Père de Saint Dominique, donné 2 livres
- le 18 août : pour le portrait de la fille de Scarnefici, 5 livres et 10 sous
- le 28 août : des deux tableaux du Père Canassa, j'ai reçu et donné un sequin, 10 livres
- le 5 septembre : du chanoine Rainaut j'ai emprunté et donné un louis d'or, 22 livres
- le 18 septembre : des 20 livres du commandant pour la peinture, à savoir tableau de la porte marine donné 2 écus, 11 livres
- le 24 septembre : des 50 livres du tableau des âmes du purgatoire pour Saint-Sauveur de Gairaut, donné 17 livres
- le 3 octobre : des 50 livres des travaux de Drap, 4 écus pour le blé et 3 pour la lessive, 38 livres et 10 sous

⁷ C'était sa fille née le 17 janvier 1750 et décédée le 24 mars 1751

- le 7 octobre : donné un sequin, 10 liras
- le 14 octobre : des 4 sequins de « l'âme damnée » donné 12 liras
- le 7 novembre : des 50 liras des religieuses de Saint-François de Sales, donné un louis d'or, 22 liras
- le 18 novembre : de ce même argent, donné pour le fumier de Caucade un louis d'or, 22 liras. Pour la chaux de Foncauda, payé 2 « some », 4 liras. De plus donné 8 liras
- le 3 décembre : du tableau des Tertiaires, donné 5 liras et 10 sous
- le 9 décembre : des 90 liras du tableau de Saint-Barthelémy, 50 données à Berengaro et 40 au procureur Caisotti, pour ce dernier en deux fois. Le même jour, ayant emprunté 60 liras de Maddalena Neca j'en ai donné 10 pour un foulard de mousseline pour ma belle-mère Suchetti, 10 liras. Pour le petit vêtement de Tonino, 2 liras et 4 sous. Et pour la maison, donné 3 liras pour « piccaglioni »
- le 12 décembre : (avec l'argent) de l'autre tableau de Saint-Barthelémy j'ai payé la nourrice. À Berengaro 50 liras pour reliquat du paiement. On y ajoute encore ce que rend Caucade, dont tous les fruits sont rentrés à la maison.
- La dorure de six toiles ovales à 5 lire chacune, 30 liras.

Ceci est ce que j'ai dépensé en deux ans et huit mois ; et pour ne pas avoir plus cet ennui j'ai abandonné de noter. (...). Des intérêts des religieuses de Sainte-Marie pour les peintures j'ai décompté 150 liras. Des salaires, à savoir mensualités, de l'illustrissime sieur comte Ribotty en deux ans et demi environ que j'ai donné des cours de peinture à son fils, y compris les deux miniatures de la demoiselle aînée d'une valeur de 42 liras chacune, c'est-à-dire 2 louis d'or chaque et les leçons à 5 liras par mois.